

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	23 (1935)
<b>Heft:</b>	460
 <b>Artikel:</b>	A travers les sociétés
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262045">https://doi.org/10.5169/seals-262045</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le père de leur enfant avait été condamné à payer une pension ou s'était engagé volontairement à le faire; 2 s'acquittaient régulièrement de cette obligation, 4 d'une manière très irrégulière et de moins en moins fréquente au cours de ces deux dernières années.

La situation, cependant, s'améliore depuis l'instauration, en 1932, d'un tuteur général.

#### Conclusions

Le loyer une fois payé, chaque famille comprend dans l'enquête disposerait, par jour et par personne, de 80 centimes à 1 fr. 20 environ pour la nourriture et les vêtements.

Suivant l'enquêteuse, ces chiffres, qui ressortent des données fournies, semblent, cependant, au-dessous de la réalité. Dans la plupart des cas, les femmes questionnées paraissent avoir encore noirci le tableau, déjà sombre, de leur vie. L'explication de ce fait serait dans la crainte qu'elles éprouveraient de voir diminuer les subsides qu'elles reçoivent d'institutions charitables. Pourtant, beaucoup de particuliers s'intéressent à ces femmes dans le besoin, mais, étant donné l'irrégularité de ces secours, peut-être ne doit-on pas en tenir compte?

D'après les déclarations des intéressées elles-mêmes, la situation a empiré depuis deux ans, les salaires ayant baissé beaucoup plus que le coût de la vie. En outre, un facteur moral joue un très grand rôle: c'est la crainte de ne pas trouver un nouvel emploi, si celui que l'on a vient, pour une raison ou une autre, à manquer. Dans ces conditions, on supporte des travaux exténuants et l'on consent à faire plus de 8 heures de travail par jour dans certains cas.

La plupart des femmes ont le caractère assombri par ces circonstances, et leurs enfants en souffrent aussi.

Beaucoup de mères sont obligées de travailler au dehors et de se séparer par conséquent de leurs enfants, parfois même durant toute la semaine si ceux-ci sont confiés à des institutions charitables. Aussi, certaines femmes, désirant à tout prix éviter cette séparation, négligent leurs intérêts financiers, préférant le travail à domicile.

Le Bureau central de bienfaisance, l'Hospice général, le Service social, et des œuvres privées ou religieuses qui viennent en aide aux nationaux comme aux étrangers, jouent un très grand rôle pour beaucoup de ces familles (73 % des cas). Cependant, ces femmes désireraient, bien plus qu'une aide matérielle temporaire, la garantie d'un travail régulier et normalement rétribué.

Malgré tout, dans la plupart des cas, on constate que les femmes chefs de famille réussissent, en dépit de la dureté des temps, à élever convenablement leurs enfants, et, fort de leur expérience, à leur faire donner une bonne formation professionnelle, espérant leur assurer ainsi une vie meilleure et plus facile que la leur!

G. TCHALOFF.

## Au Comptoir Suisse de Lausanne

#### Le «Salon des Arts ménagers»

Un «Salon des Arts ménagers», ça, c'est une invention masculine. L'expression fut employée pour la première fois, il y a une douzaine d'années, à Paris, par les organisateurs d'une exposition annuelle, où figuraient des appareils destinés à faciliter le travail de la femme. «Salon des arts ménagers», ça fait rire, ça doit attirer la clientèle, ça flatte la vanité féminine. Croyez-vous, Messieurs? Vous, mes sœurs, camarades du balai ou chevalières de l'aspireur, vous croyez-vous dans un salon lorsque vous raclez un parquet à la paille de fer, ou lorsque vous transpirez auprès de vos confitures prêtes à «faire le chemin»? Si cela peut leur faire plaisir, laissez donc ces messieurs parler du salon des arts ménagers. Nous, nous savons qu'un salon, c'est tout autre chose. Quant aux arts ménagers, m'est avis qu'on abuse du mot art en le mettant à toutes sauces, surtout à des sauces qui n'ont rien à voir avec l'art. Ne contribuez pas à la confusion des genres. Mettez: habileté, savoir-faire, ingéniosité, c'est tout à fait convenable, et cela suffit à notre petite vanité.

Habilite, savoir-faire, ingéniosité, sont bien les caractéristiques de l'exposition qu'a l'intention des ménagères à organiser au Comptoir le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, avec la collaboration de femmes dévouées. On y retrouve la main presto de Mme Marianne Muret-Cart; c'est elle qui a combiné la chambre de bonne telle qu'elle doit être, qui a plissé cette crêponne à fleurs, qui a dessiné ces meubles de sapin copalisé, si pratiques et si coquets; faites-vous ouvrir l'armoire, faites-vous ouvrir ce coffre si génial! C'est Mme Muret qui a écrit cette brochure pleine de suggestions: *On se débrouille, on entretient, on répare*.<sup>1</sup> C'est au dévoilement d'une Samaritaine, Vaudouço portant costume, que l'on doit cette chambre à l'ancienne mode, témoin de nos d'or, aux meubles anciens, pas encore des antiques, qui disent tant de choses à celles qui ont hérité de bonheurs-du-jour, aux meubles en velours rouge. Les femmes étudient avec intérêt ce salon des arts ménagers et en tirent profit. Pour autant que comprendront celles pour qui est faite cette présentation. Car on sait bien que celles qu'il faut convaincre ne viennent pas voir de semblables choses. Ce n'est d'ailleurs pas une

## ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

# XXXIV<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à Wädenswil

Samedi 5 et Dimanche 6 Octobre 1935

Samedi 5 octobre, à 14 h. 30 (Salle de Concert).

## Assemblée

### ORDRE DU JOUR:

- Appel des déléguées.
- Rapport du Comité.
- Rapport de la trésorière.
- Rapport des vérificatrices.
- Lieu de la prochaine assemblée.
- Election du Comité.
- Rapports des commissions:
  - Education nationale.
  - Etudes législatives.
  - Office central pour les professions féminines.

d) Commission pour la lutte contre les effets de la crise.  
e) Commission d'hygiène.

### 8. Divers.

### 9. 17 h.: Conférence de

Mme Dora SCHMIDT, Dr. ès lettres

présidente

de la Société de cautionnement "Saffa"

*La femme dans la vie économique*

*d'aujourd'hui*

Samedi 5 octobre, à 20 h.

## Soirée familiale à l'Hôtel Engel

Dimanche 6 octobre, à 10 h. 30.

## Séance publique

- Le travail professionnel féminin en temps de crise.*  
par Mme Louise HUBER, secrétaire de l'Office central pour les prof. féminines (Zurich)
- Aperçu sur le patronage des détenues libérées en Suisse.*  
par Mme Ch. LENOIR (Genève).
- Solidarité féminine.*  
par Mme Clara NEF (Hérisau).

Dimanche 6 octobre, à 13 heures.

## Banquet à "l'Au"

raison pour ne pas les entreprendre et pour ne pas essayer de faire l'éducation d'autrui.

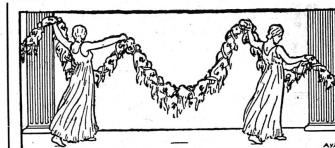
Ce salon des arts ménagers est complété par l'exposition de quelques ameublements qu'on aurait voulu simples, bon marché et de bon goût, et de quelques cuisines modernes. Des marchands de meubles présentent des ensembles bon marché, un peu trop camelote, qui ne sont pas du tout ce que désirait le Cartel; seule l'œuvre pour la Montagne, que dirige M. E. Laur, le président de la Fédération des Costumes suisses, présente une «Wohnstube» de sapin, très simple, de très bon goût, harmonieuse, qu'on ne peut que conseiller aux ménages modestes; les autres, d'ailleurs, se contenteraient certainement!

Durant la dernière semaine du Comptoir, diverses classes ménagères de Lausanne occupent les cuisines modèles, et dès le matin y confectionnent sous la direction de leurs maîtresses, des menus appétissants. Les unes cuisent au gaz, les autres à l'électricité. Excellente leçon, tant pour les visiteuses que pour les élèves travaillant en sarrau bleu, sous les yeux du public, et apprenant à ne pas laisser troubler par des réflexions plus ou moins intelligentes.

Partout, dans le Comptoir, s'affirme l'activité féminine: dans les stands de démonstration, dans les stands où l'on brode, tisse, tricote, dans les

restaurants et les caves où ne s'amusent pas celles qui sont toute la journée debout au service d'autrui; à l'infirmière aussi où les mêmes Samaritaines dévouées soulagent brûlures, piqûres, foulures, nausées, malaises, céphalalgies, épistaxis; à la crémierie des femmes abstinences, où, à peine terminée l'installation du «Carillon», en ville, les mêmes ouvrières ont rouvert le chantier du Comptoir, servant sans relâche chocolat délicieux, le rafraîchissant, et belles tartes aux pruneaux.

Dans la grande halle, les visiteuses s'arrêtent devant les appareils de cuisson au gaz, et se persuadent qu'il n'y a qu'un seul vrai système de chauffage et de cuisine, le gaz; elles gagnent la halle de l'électricité, et les voici convaincues que seule l'électricité peut chauffer la maison et dorer à point les bracelets. Elles poursuivent leur promenade et trouvent partout des objets plus ou moins nouveaux, plus ou moins ingénieurs, destinés à faciliter leur travail, à épargner du temps ou de l'huile de coude. Tout cela les ramène à leur besogne traditionnelle: le ménage, comme disent ceux qui avec tant de désintéressement les renvoient à leur foyer. Est-on si sûr que cela que le ménage soit traditionnellement le travail de la femme? Il paraît qu'un savant à lunettes, — ce doit être un Allemand, — après avoir lu toute une bibliothèque, dressé mille statistiques



## A travers les Sociétés

#### Le «Carillon».

Les Femmes abstinences de Lausanne, qui comptent sans doute parmi ces femmes qui ne savent ni créer, ni durer, car essaient depuis longtemps le projet d'ouvrir à Lausanne un restaurant-café sans alcool, du genre qui a tant de succès en Suisse allemande. Elles constituent dans ce but un petit capital formé en grande partie des bénéfices réalisés, à force de travail et de savoir-faire, par la crémierie que, depuis seize ans, elles tiennent au Comptoir suisse. Les femmes sont incapables de «durer», c'est entendu.

Il y a trois ans, elles commencèrent les travaux d'approche: choix d'un immeuble, consultations avec l'architecte, M. D. Boscoscuro, recherche de collaborations et d'appuis financiers auprès des Sociétés abstinences de Lausanne, Croix-Bleue, Bons-Templiers, constitution d'une société anonyme, souscription des actions et d'un capital obligataire, appui auprès des banques, qui ne fut pas

marqué. Les femmes ne savent pas créer, ni organiser...

Le 5 septembre au soir, enfin, a été ouvert dans la joie le restaurant sans alcool «Le Carillon», deux grandes salles claires et confortables situées à l'angle de la rue des Terreaux et de la place Chauderon, dans un grand immeuble qui a été acheté par la Société, entièrement transformé, et dont les locaux et les appartements étaient loués plusieurs mois avant leur achèvement. Au sous-sol, qu'il a fallu créer, car l'alignement imposé par la commune de Lausanne a retranché une largeur de cinq mètres sur la façade, règne la cuisine, entièrement électrique, et installée d'une façon remarquable. Au rez-de-chaussée, une grande salle boisée, où les consommations seront meilleur marché qu'au premier étage, où les salles sont plus élégantes. Bien entendu, ces consommations résultent à des prix très modestes, accessibles à tous, et on peut assurer déjà que tout sera très bon. Ce qui est de la première importance pour «tenir». A noter: le personnel est payé par l'entreprise, donc pas de pourboires.

A noter encore, pour servir d'exemple à tous les constructeurs qui couvrent nos villes d'immeubles qui font faillite les uns après les autres: les entrepreneurs seront tous payés avant l'échéance, et au 100 %. Il n'y a pas une entreprise à Lausanne qui puisse en faire autant! Les femmes ne savent pas organiser...

Il faut dire ici que les Femmes abstinences de Lausanne sont présidées par Mme Gillabert-Randarin; que leur trésorière, qui est aussi la secrétaire

## Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1935 - 24 mars 1936

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'Assistantes sociales (protéges, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaire d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines.

Dans l'ensemble, tout sera admissible à tous les cours. Pension et cours matinaux, midi, etc. Formations de gouvernantes de maison, au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin). Programme (50 ets) et renseignements par le secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

## FOYER DES ÉTUDIANTES

20, av. H.-Dunant GENÈVE Tél. 42.716

(5 minutes Université) 9008 x

JARDIN .. Chauffage central .. Club .. Bibliothèque .. Lieux ouverts à toutes les étudiantes Chambre et pension - Repas - PRIX MODERES

## A sous-louer

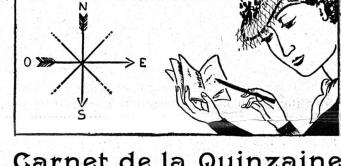
une pièce convenant pour le Secrétariat d'une société, ou d'une œuvre sociale. Téléphone. S'adresser Union Internationale de Secours aux Enfants, 15, rue Lévrier, Genève (tél. 22.903).

### Le Mouvement Féministe

se vend au n° 111 à la Librairie Payot Rue du Marché, Genève à l'Union d. Femmes Rue El-Dumont, 22. Genève à l'Administration R. Michel-Du-Crest, 14. Gen.

et fait un répertoire sur fiches, a calculé que l'homme des cavernes employait les neuf dixièmes de son temps à des besognes ménagères: faire le feu, cuire le gibier, fermer sa porte en roulant une énorme pierre, couvrir ses peaux de bête avec un silex et une liane. On voudrait que ce lointain passé ait laissé assez de traces dans le cerveau de l'*homo sapiens* pour qu'il respectât le travail de sa compagne, et, au besoin, lui donneât un coup de main. A charge de réciprocité, bien entendu.

S. B.



## Carnet de la Quinzaine

Dimanche 29 septembre:  
BERNE: XIII<sup>me</sup> Conférence des Présidentes de l'Association suisse pour le Suffrage, Hôtel du Sauvage, 10 h. 30 précises: 1. Comment faut-il défendre le droit au travail de la femme? Mme Debrüt-Vogel (Berne); 2. Notre propagande en temps de crise; Mme E. Port (Neuchâtel); 3. Les résolutions du Congrès d'Istanbul et la Suisse; Mme Gritter (Berne); 4. Communications du Comité Central; Mme Leuch (Lausanne); 5. Nominations d'une directrice des Conférences en remplacement de Mme Vischer-Allois, démissionnaire; 6. Communications diverses et propositions individuelles. — Tous les membres des Comités de Sections sont cordialement invités à accompagner leur présidente à cette Conférence.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

taire du Conseil d'administration du «Carillon», est Mme Bl. Curchod, membre de la section de Lausanne du Suffrage féminin, une des bonnes quêteuses de signatures pour la pétition. Et que maintenant sonne le Carillon!

S. B.

### La Société d'Utilité publique des Femmes suisses

... a tenu sa 47<sup>me</sup> Assemblée générale annuelle à Bielme au début de l'été. L'Association, qui compte aujourd'hui 160 sections, est présidée par Mme Schmidt-Stamm. Les divers rapports présentés à cette Assemblée prouvent une fois de plus l'importance du travail accompli, soit dans les institutions de l'Association (école d'horticulture de Niederlenz, école ménagère de Lenzburg), soit dans les diverses Commissions. Mme B. Trusel, présidente honoraire, fit un rapport sur la colonie de vacances de Sonnenhalde à Waldstatt pour les mères et leurs enfants. Mme le docteur Paula Enrich (Zurich) parla du *Sens de l'utilité publique de nos jours*. Le Comité central fut confirmé dans ses fonctions pour trois nouvelles années. Deux nouveaux membres furent élus: Mme Labhardt (Romanshorn) et Mercier-Jenni (Glaris). Mme Handschin (Zurich) remplace comme caissière Mme Langner-Bleuler (Soleure). Cette dernière continue cependant à faire partie du Comité central.

S. F.

(Retarde faute de place.)